

**MARCHE DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES**

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : ...04/04/..... 2025

Pour les prestations de : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance).

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DF_101089

Source de financement : Budget Autonome



Gestion : 2025

Imputation budgétaire : DF (X1.P6)

Avril 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance).

Référence du marché : PI_DF_101089

Avis N° : AMI ~~007~~./CDCB/DG/PRMP/2025 du ~~...~~ 04/04/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), version n°1, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 février 2025.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer les activités inscrites au PTA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin (Relance)**.
3. Les prestations comprennent **la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin**. L'objectif général de la mission est la mise en place d'un cadre devant aboutir à la présentation consolidée de l'information financière de toutes les entités du Groupe CDC Bénin conformément aux normes IFRS. De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet de mettre en place un dispositif permettant de présenter les comptes consolidés du groupe.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **60 jours ouvrable** à compter de la date de notification de l'ordre de service indiquant le démarrage des prestations non compris les délais de validation des différents rapports.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du consultant en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du consultant dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du consultant dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du consultant, liste du personnel professionnel à affecter à la mission, etc.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
8. Seul le candidat classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière. En raison de l'urgence, le candidat sera sélectionné selon la méthode de : **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC)**
9. Aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidats ont soumissionné, l'autorité contractante peut soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER



Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<p>- Inscription du domaine « expertise comptable » sur le RCCM ou les Statuts. (10 points)</p> <p>- Non-inscription du domaine « expertise comptable » sur le RCCM ou les Statuts. (00 point)</p>	Le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[25]	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins quatre (04) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes au cours des dix (10) dernières années. - 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 6,25 pts ; - 01 expérience non complète = 00 pt • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau d'étude expert-comptable justifié par la copie légalisée du diplôme d'expertise-comptable (DEC) (10 points) : Diplôme valide = 10 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution. CV renseignant les expériences et comportant

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<p>Diplôme non valide = 00 pt ;</p> <p>- Avoir participé au cours des 10 dernières années à la réalisation d'au moins quatre (04) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes justifié par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation et le CV signé renseignant ses expériences (15 points) :</p> <p>01 attestation valide = 3 pts</p> <p>01 attestation non valide = 00 pt</p> <p>Soit au total 12 points pour les quatre (04) attestations valides.</p> <p>CV valide = 3 pts</p> <p>CV non-valide = 00 pt</p>	<p>la signature manuscrite de l'intéressé.</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années</p>	<p>[50]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets <p>Avoir réalisé au moins deux (02) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 25 pts ; - Une expérience non complète = 00 pt 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le personnel d'encadrement doit participer au cours des 10 dernières années à la réalisation d'au moins deux (02) missions de mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés au profit d'institutions financières ou bancaire publique ou agréer établi dans l'espace OHADA justifié par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation : 01 attestation valide = 25 pts 01 attestation non valide = 00 pt 	<p>Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution.</p>
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[05]	<ul style="list-style-type: none"> - Note de Présentation du cabinet = 2,5 pts Absence de la note de présentation du cabinet = 00 pt - Organigramme = 2,5 pts Absence d'organigramme = 00 pt 	Note de présentation du Cabinet et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liste du personnel professionnel à affecté à la mission datée, signée et cachetée à raison de 02 pts : Liste valide (comportant tout le personnel requis, datée, signée et cachetée) = 02 pts 	Liste du personnel et copie simple des diplômes.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<p>Liste non valide = 00 pt</p> <p>➤ <u>Composition de la liste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Chef de mission :</u> Titulaire d'un diplôme minimum de BAC+5 en Sciences de gestion et ayant au moins dix (10) années expériences (3 points) <p>Diplôme valide (BAC + 5 en sciences de gestion) = 1,5 pts</p> <p>Diplôme non valide = 00 pt</p> <p>Ancienneté du diplôme : au moins cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 1,5 pts</p> <p>- Ancienneté du diplôme : moins de cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) = 00 pt</p>	

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<p data-bbox="293 920 320 1379">Sous-critères d'évaluation et note</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="405 763 608 1402">○ Consultant senior : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+3 en Sciences de gestion et ayant au moins cinq (05) années expériences (2 points) <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="655 763 743 1267">- Diplôme valide (BAC + 3 en sciences de gestion) = 01 pt <li data-bbox="791 909 823 1267">- Diplôme non valide = 00 pt <p data-bbox="871 1267 1254 1413">BON A LANCER</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="871 763 1214 1267">○ Ancienneté du diplôme : au moins cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 01 pt <li data-bbox="1062 763 1214 1267">○ Ancienneté du diplôme : moins de cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt <li data-bbox="1262 763 1350 1402">○ Consultant junior : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+3 en Sciences de gestion et 	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		<p>ayant au moins deux (02) années expériences (2 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme valide (BAC + 3 en sciences de gestion) = 01 pt - Diplôme non valide = 00 pt - Ancienneté du diplôme : au moins 02 (deux) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 01 pt - Ancienneté du diplôme : moins de 02 (deux) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt 	
TOTAL	[100]		

NB: La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante (60) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

**La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDCB sis au 1^{er} Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj
Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30min, heures locales.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du *lundi 07 Avril* 2025. Le dossier de présélection en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDC Bénin sis au 1^{er} Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30min, heures locales** à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.



13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF le tout dans une enveloppe unique portant la mention ci-après : « AMI *007*/CDCB/DG/PRMP/2025 du *04.10.25* 2025 relatif au recrutement d'un cabinet pour la mise en place du dispositif de présentation de comptes consolidés à la CDC Bénin » à l'adresse ci-après Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) (Relance) ; Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; au plus tard le *Vendredi 18 Avril* 2025 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (version physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présent à

l'adresse ci-après après : **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) ;
Salle de réunion sise au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction
de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, le**
Vendredi 18 Avrilà 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le ...*04/04*.....2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,



[Signature]
Herbert Emmanuel VIEYRA

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure
déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :



- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation